

RCS : CAYENNE Code greffe : 9731

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAYENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00435 Numéro SIREN : 529 259 152 Nom ou dénomination : A B G TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt 4129

ABG TRANSPORT S.A.R.L.
Au capital de 10 000 €
1 LOT EMILIO PASCAL – 97 313 SAINT GEORGES
RCS de Cayenne N° 529 259 152

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

MARDI 19/12/2023 À 11 HEURES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Les associés de la S.A.R.L. ABG TRANSPORT se sont réunis conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société.

L'assemblée est présidée par **Monsieur DE ALCANTARA NASCIMENTO Eloigue Alcantra, Dirigeant de la S.A.R.L. ABG TRANSPORT SARL.**

Sont présents :

Monsieur ALCANTARA NASCIMENTO Eloigue, Alcantra, propriétaire de trente-trois (33) parts sociales numérotées de soixante-huit (68) à Cent (100),

Monsieur ALCANTARA Adalbert, MARC, propriétaire de trente-quatre (34) parts sociales numérotées de un (1) à Trente-quatre (34),

Monsieur WADY Benoit, propriétaire de trente-trois (33) parts sociales numérotées de Trente-cinq (35) à Soixante-sept (67),

Soit au total Trois (3) associés présents, totalisant Cent (100) parts.

Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'il peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle **l'ordre du jour**

- 1. Approbation du rapport de gestion**
- 2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022**
- 3. Affectation du résultat**
- 4. Pouvoir**

Sont disposés sur le bureau :

- **Les Statuts de la société, le Bilan, le Compte de résultat...**
- **Le rapport de gestion**
- **Les textes des projets de résolution**

La parole n'étant pas demandée, le Président met aux voix les résolutions.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, l'assemblée approuve les observations résumées dans le présent rapport pour l'exercice 2022.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à le Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée valide les opérations traduites dans les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils ont été présentés :

CHIFFRE D'AFFAIRES	1 142 607 Euros
TOTAL ACTIF	532 153 Euros
RÉSULTAT FISCAL	36 644 Euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée constate l'existence de résultats disponibles se composant ainsi :

REPORT À NOUVEAU N	205 888 Euros
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 27 626 Euros
TOTAL DISPONIBLE	178 262 Euros

En conséquence, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos de la manière suivante :

DIVIDENDE	0 Euro
REPORT À NOUVEAU	- 27 626 Euros

QUATRIÈME RÉOLUTION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président, pour servir et valoir ce que de droit.

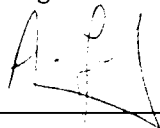
Fait à Cayenne

Le 19/12/2023

En Quatre (4) exemplaires

**Recopier la mention :
« Procès-verbal certifié conforme »**

Le Gérant,
Monsieur DE ALCANTARA NASCIMENTO
Eloigue, Alcantra

Signature 

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	X
--------------------	------------	------------	------------	-------------------------------	---

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

SI PME innovantes, cocher la case ci-contre

SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL ABG TRANSPORT SARL			
SIRET	5 2 9 2 5 9 1 5 2 0 0 0 1 3	Mél : direction@abgtransport.fr	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
1 LOT EMILIO PASCAL 97313 ST GEORGES			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Transport fluviaux de passagers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit

Bénéfice imposable à 15 % 36 644 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % PV exonérées (art. 238 quinquies)

Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

Tél: Tél:

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné: Date: 20/03/2023 Lieu: ST GEORGES

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné: Qualité et nom du signataire: DE ALCAANTARA NASCIMENTO

Signature: Certificat conforme

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire:

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ABG TRANSPORT SARL										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		1 LOT EMILIO PASCAL 97313 ST GEORGES											
SIRET		5 2 9 2 5 9 1 5 2 0 0 0 1 3											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le					
								31 12 2022					
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012								
		Autres *	014		016								
	Immobilisations corporelles *		028	656 911	030	572 653	84 258						
	Immobilisations financières * (1)		040	6 750	042		6 750						
	Total I (5)		044	663 661	048	572 653	91 008						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052								
		Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	321 705	070		321 705						
		Autres * (3)	072	33 624	074		33 624						
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084	85 816	086		85 816						
	Charges constatées d'avance *		092		094								
	Total II		096	441 145	098		441 145						
Total général (I + II)		110	1 104 807	112	572 653	532 153							
PASSIF								Exercice N		NET			
								1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		10 000							
	Écarts de réévaluation			124									
	Réserve légale			126									
	Réserves réglementées *			130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131			132							
	Report à nouveau			134		205 888							
	Résultat de l'exercice			136		(27 626)							
	Subventions d'investissement			137									
	Provisions réglementées			140									
	Total I			142		188 262							
Provisions pour risques et charges			Total II	154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164									
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		23 896							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169			172 319 996							
Produits constatés d'avance			174										
Total III			176		343 891								
Total général (I + II + III)			180		532 153								
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	20 450							
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	23 624	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD